

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 8
Présents : 7
Absents : 1
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 7
Contre : 0
Abstentions : 0
<u>Date de convocation</u> 25/05/2024

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, M. TAUZIEDE Bernard, M. ROBERT François, M. SAUQUES Kevin, Mme HULSHOF Sabine, Mme LABORDE Aurélie, Mme CRUET Cynthia

Etait absent :

Etaient excusés : M. CAZES Jérôme

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. ROBERT François

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024 - MULTISERVICES

Suite à la délibération précédente, le décideur local a demandé à ce qu'un budget supplémentaire soit adopté pour le budget Multiservices et afin d'intégrer les erreurs d'affectation de résultats.

Il s'agit donc d'y inclure l'affectation de résultat suivante :

Investissement :	-11 000,19
Fonctionnement :	244,42
Résultat global :	-10 755,77

Comme suit :

Déficit d'investissement reporté (001) : -16 257,39 euros (-5257,20 + -11000,19)

Excédent de fonctionnement (1068) : 9 351,60

Fonctionnement reporté (002) : 0

Et d'y inclure également une subvention du budget communal à hauteur de 61 062,99 € en lieu et place de 58 805,79 euros (la différence de 5 257,20 euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2024 pour le budget Multiservices.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme

